

## RTC Houdinois

### Règlement du tournoi des vétérans

1. Le tournoi se joue sous le patronage de l'AFT.
2. La tenue de tennis est de rigueur.
3. Le tournoi se disputera du vendredi 11 avril au dimanche 20 avril 2025. Les inscriptions seront clôturées le mardi 8 avril à 20h. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 9 avril.
4. Les inscriptions se feront via le site internet de l'AFT (voir les nouvelles règles d'inscription de l'AFT).
5. Les joueurs ne seront pas convoqués, ils devront prendre connaissance de l'horaire de leur premier match en consultant les tableaux sur le site [www.aftnet.be](http://www.aftnet.be) et confirmeront leur horaire en suivant la procédure.
6. Lorsque les tableaux auront été tirés, les horaires communiqués ne pourront être modifiés, sauf circonstance exceptionnelle et accord préalable du juge arbitre.
7. Le nombre d'inscriptions est fixé à 240 joueurs.  
  
Les joueurs inscrits devront être disponible en semaine à partir de 14h, des disponibilités sont requises le premier WE y compris le vendredi 11 avril, ainsi que le samedi des ½ finales, le dimanche 20 avril pour les finales.  
  
Aucun changement ne sera accepté au 1<sup>er</sup> tour.  
  
Le JA se réserve le droit de clôturer une catégorie anticipativement.
8. Le droit d'inscription est de 10€ au 1<sup>er</sup> tour et de 5€ au 2<sup>ème</sup> tour.  
  
Toute inscription est définitive, son montant reste dû dans sa totalité même si le joueur ne participe pas aux épreuves pour lequel il est inscrit.
9. Toutes les rencontres se disputent en 2 sets gagnants. Elles se jouent sur 6 terrains en brique pilée, dont 2 terrains intérieurs. Si le JA l'estime nécessaire, des rencontres pourraient avoir lieu dans des installations extérieurs au club.

10. Les joueurs sont tenus d'être présents au moins un ¼ d'heure avant l'heure prévue.

11. Chaque joueur doit être en possession de 4 balles de marque identique et en bon état.

12. Le JA se réserve le droit de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes ou cohérentes et d'une façon générale, de refuser toute inscription sans devoir fournir de justification.

13. Le JA et ses adjoints trancheront sans appel pour tous les cas non prévus par le règlement et prendront toutes les mesures nécessaires à la bonne marche du tournoi.

15. Toutes les finales auront lieu le dimanche 20.

16. Toute inscription implique l'adhésion au présent règlement.

Juge Arbitre : Profetto Calogero

Adjoints : Coton Roseline, Dupont Christiane, Fassiau Geneviève, Gilbert Laurent, Michel Gaelle, Morelli Roland